



Récupérer une parcelle supprimée

Etape	Outil	Action
1		Cliquez sur le contexte « PARCELLES ».
2		Accédez aux outils avancés.
3		Sélectionnez la parcelle supprimée en cliquant sur la ligne au niveau du tableau.
4		La parcelle apparaît en rouge sur la photo aérienne. Cliquez sur
5		Validez la récupération de la parcelle supprimée.
6		La parcelle apparaît à nouveau normalement au niveau de la photo aérienne et du tableau. Elle porte le même numéro qu'avant la suppression.

Remarques :

La récupération d'une parcelle ne permet pas de récupérer tous les éléments et attributs liés à la parcelle :

- Tous les attributs listés à la fiche attributaire (y compris les attributs des éco-régimes et MAEC) sont récupérés.
- Les éléments de référence (ESP, bordures de forêt) sont également récupérés.
- Les ESP créés ainsi que l'édition d'ESP sont cependant perdus. Ceci vaut également pour les dépôts et bandes. Ces données et dessins doivent être ressaisis.

Des parcelles supprimées ne peuvent pas être récupérées si vous avez créé entretemps une nouvelle parcelle en lieu et place. Dans ce cas, un message d'erreur s'affiche.